

La Cellule Economique de Bretagne vous propose ce document mensuel présentant d'une part le niveau actuel d'activité de l'ensemble de la filière Construction et, d'autre part, les perspectives pour demain en analysant les leviers à la relance, tant du côté de la commande publique que de la commande privée.

● PRÉVISIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

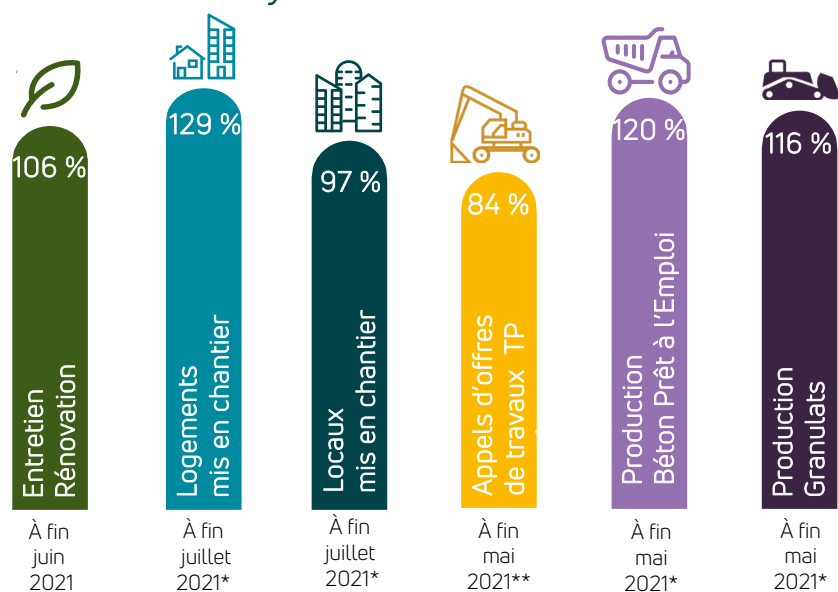
Avec la fin des restrictions sanitaires et l'accélération de la campagne de vaccination, la reprise s'est révélée plus forte que prévue au 2^{ème} trimestre 2021, tous secteurs confondus. Selon la Banque de France, cette dynamique va se poursuivre au 3^{ème} trimestre. Le niveau d'activité atteint en juillet serait le plus élevé depuis le début de la crise sanitaire et la croissance du PIB sur l'ensemble du troisième trimestre 2021 se situera entre 2 % et 2,5 %.

Dans le secteur du bâtiment, l'activité a maintenu sa bonne dynamique de croissance constatée depuis le début de l'année 2021, aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Les chefs d'entreprise font toutefois face à des difficultés de plus en plus importantes en termes d'approvisionnement et de recrutement. Par ailleurs, en raison de l'accroissement du coût des matières premières, les prix des devis vont augmenter significativement. Pour le prochain trimestre, les prévisions restent positives. Les entreprises envisagent une croissance d'activité à l'identique et projettent de renforcer leurs effectifs malgré les difficultés persistantes.

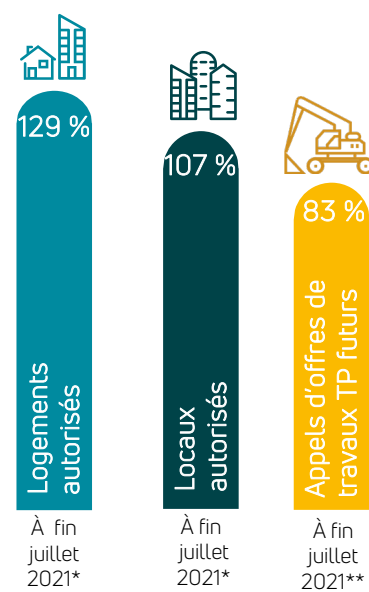
● VUE D'ENSEMBLE FILIÈRE CONSTRUCTION EN BRETAGNE

Niveau d'activité 2021 comparé au niveau 2020 (même période), sauf * cumul 12 mois et ** mois 2021 / moyenne mois 2017-2018-2019
Unité : taux d'avancement | Traitement : Cellule Economique de Bretagne | Sources : SDES, GIE Réseau des CERC, FRB, UNICEM, FRTP, Vecteur Plus

Niveau d'activité aujourd'hui



Perspectives d'activité pour demain



Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

Après un début d'année 2020 marqué par la crise sanitaire et une chute inédite de l'activité, le marché de l'entretien-rénovation poursuit son redressement commencé depuis le 2^{ème} semestre 2020. Le début de l'année 2021 s'est caractérisé par une inflexion à la hausse de l'activité de l'entretien-rénovation. Ce dynamisme se confirme lors du 2^{ème} trimestre 2021. Deux facteurs expliquent cela : la mise en place du 1^{er} confinement à partir du 17 mars 2020 et l'accélération du dispositif MaPrimeRenov. En année glissante, l'activité entretien-rénovation a dépassé son niveau d'avant-crise.

● Activité entretien-rénovation

**+ 14,7 % de l'activité
entretien-rénovation au
2^{ème} trimestre 2021** par
rapport au 2^{ème} trimestre 2020

Sur le marché de l'entretien-rénovation, l'activité au 2^{ème} trimestre 2021 est en hausse par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 (+ 14,7 % en volume). Cette augmentation est supérieure de près d'un point à l'évolution constatée au niveau national (+ 13,8 %). Tous les marchés progressent : + 15,6 % pour la rénovation des logements et + 11,8 % pour les locaux.

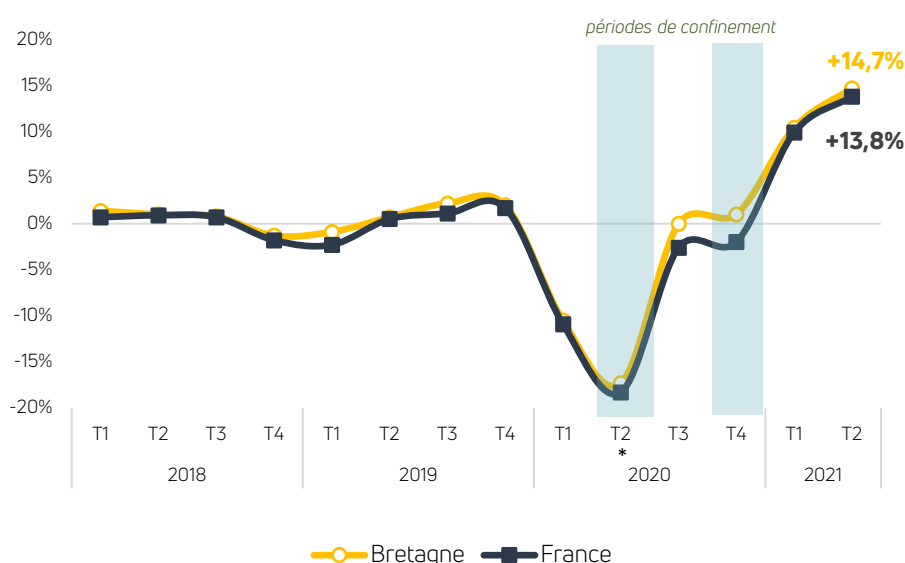
La situation en Bretagne est toujours meilleure qu'au niveau national, quel que soit le segment de marché (+ 14,9 % pour la rénovation des logements et + 10,9 % pour les locaux).

**106 % de l'activité
entretien-rénovation
réalisée cumul
12 mois à fin juin 2021**

La hausse du marché de l'entretien-rénovation au 2^{ème} trimestre 2021 a permis de rattraper et de dépasser le niveau d'activité d'avant-crise. En année glissante, celui-ci atteint 106 % en cumul 12 mois à fin juin 2021.

Évolution de l'activité entretien-rénovation Bâtiment

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



* Estimations GIE Réseau des CERC basées sur un échantillon restreint d'entreprises

Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC.

● Les éco-prêts à taux zéro

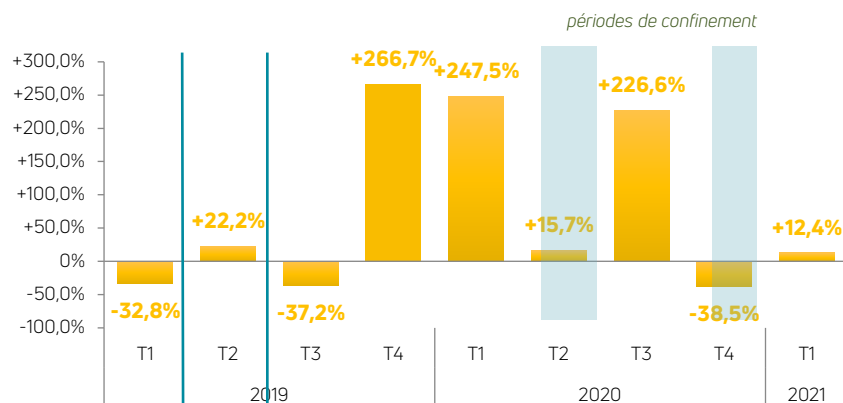
**+ 12,4 % d'éco-prêts émis
au 1^{er} trimestre 2021** par
rapport au 1^{er} trimestre 2020

Le nombre d'éco-prêts à taux zéro émis augmente de 12,4 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année précédente.

1 160 éco-prêts à taux zéro ont été émis au 1^{er} trimestre 2021 contre 1 032 au 1^{er} trimestre 2020.

NB : ce sont les modifications d'attribution des éco-PTZ intervenues au 1^{er} mars 2019 et au 1^{er} juillet 2019 (suppression bouquets de travaux, élargissement à tous les logements...) qui expliquent les évolutions importantes fin 2019 et en 2020.

Evolution des éco-prêts à taux zéro



Suppression conditions bouquets de travaux

Extension à tous les logts achevés depuis plus de deux ans, aux travaux d'isolation des planchers bas, durée d'emprunt uniformisée à 15 ans

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution.

Quel niveau d'activité aujourd'hui ? POUR LES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

A la fin du mois de juillet, la construction de logements neufs reste très dynamique en Bretagne : elle occupe la 2^{ème} place des régions enregistrant les plus fortes hausses. Du côté du non-résidentiel neuf, le niveau global de production continue de baisser. Cette diminution est toutefois moins prononcée par rapport aux mois précédents. De nombreux marchés sont à nouveau orientés positivement.

Les mises en chantier de logements neufs

+26,5 % de logements mis en chantier entre mai et juillet 2021 par rapport à la même période de 2020

Le nombre de logements mis en chantier entre mai et juillet 2021 est supérieur de 26,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ce niveau est supérieur de 70,4 % comparé aux mêmes mois de 2019. Sur trois mois (de mai à juillet 2021), le nombre de logements mis en chantier diminue par rapport aux trois mois précédents (- 7,4 %). L'ensemble des marchés sont orientés à la baisse, de façon plus marquée pour le secteur collectif et en résidence (- 12,0 % contre - 3,5 % pour l'individuel).

+ 28,8 % de logements mis en chantier sur un an cumulé 12 mois à fin juillet 2021

En année glissante, les mises en chantier continuent leur progression (+ 28,8 %), soit la plus forte hausse au niveau national après celle enregistrée dans la région Bourgogne-Franche Comté. Cette évolution s'explique essentiellement par le dynamisme du collectif (+ 42,6 %).

Les mises en chantier de locaux neufs

+ 17,9 % de mises en chantier de locaux neufs entre mai et juillet 2021 par rapport à la même période de 2020

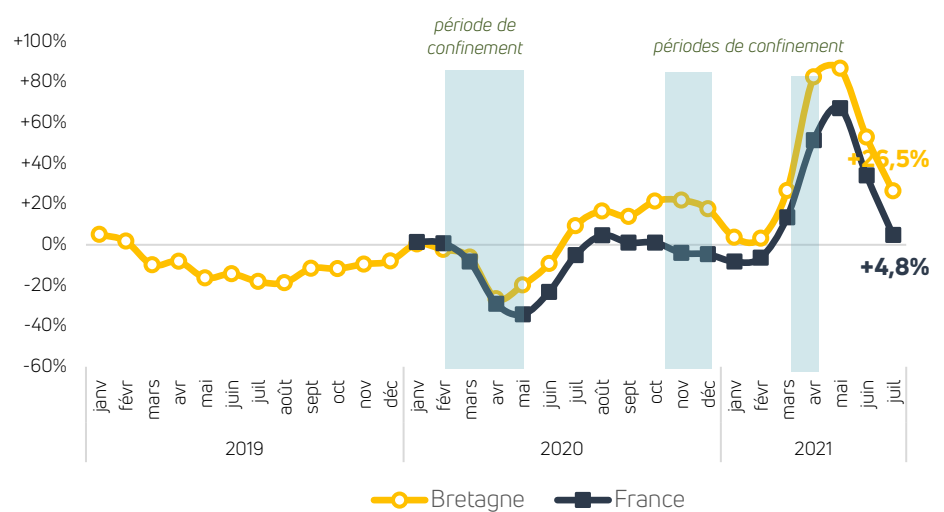
Le nombre de m2 de locaux mis en chantier entre mai et juillet 2021 s'établit à un niveau supérieur par rapport à la même période de l'année précédente (+ 17,9 %) et par rapport à celle de 2019 (+ 18,6 %). Sur trois mois, il progresse de 1,7 % par rapport aux trois mois précédents.

- 3,1 % de locaux mis en chantier sur un an cumulé 12 mois à fin juillet 2021

En année glissante, le niveau global de production de locaux reste en recul (- 3,1 %). Ce recul est toutefois moins prononcé par rapport aux mois précédents. En plus des marchés des bureaux et des entrepôts, toujours orientés à la hausse (respectivement + 2,8 et + 27,2 %), le secteur public retrouve une orientation positive (+ 4,3 %). Les autres marchés sont toujours en baisse.

Evolution du nombre de logements mis en chantier sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

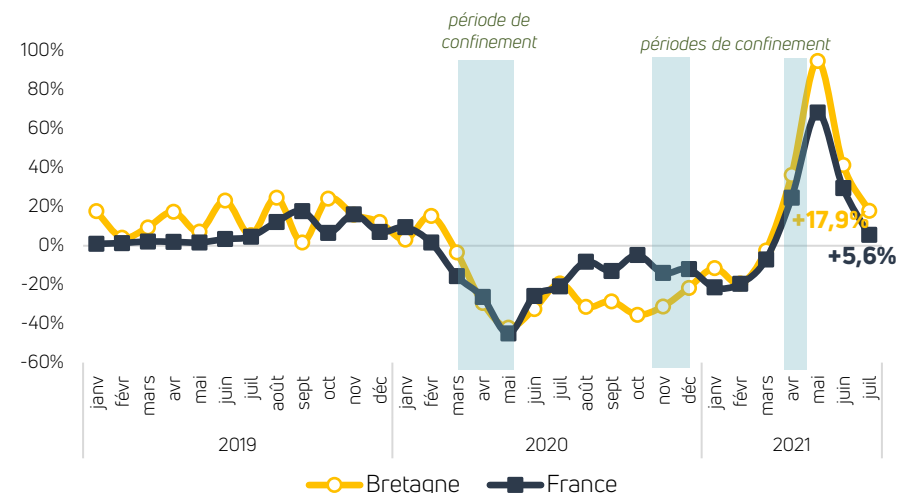
Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée (estimations à fin juillet 2021).

Evolution des surfaces mises en chantier de locaux sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte

● Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

Deux séquences se distinguent en 2020. Une chute brutale des opinions des chefs d'entreprise bretons a été constatée au 1^{er} semestre. Cela est en partie expliqué par la mise en œuvre du 1^{er} confinement strict. Avec la levée des restrictions début mai 2020, le second semestre s'est caractérisé par un redressement des opinions sur l'activité. Après un début d'année 2021 marqué par un pessimisme relatif, les chefs d'entreprises sont à nouveau optimistes quant à l'activité future.

● Opinion des chefs d'entreprise de TP sur leur activité

+ 32 % de solde d'opinion sur l'activité récente du 2^{ème} trimestre 2021

Après avoir été négatif lors du 1^{er} trimestre 2021, le solde d'opinion sur l'activité récente redevient positif. Avec 32 % de solde d'opinion positive, ce solde d'opinion reste supérieur à la moyenne de longue période (+ 16 points sur la période 2017 - 2021).

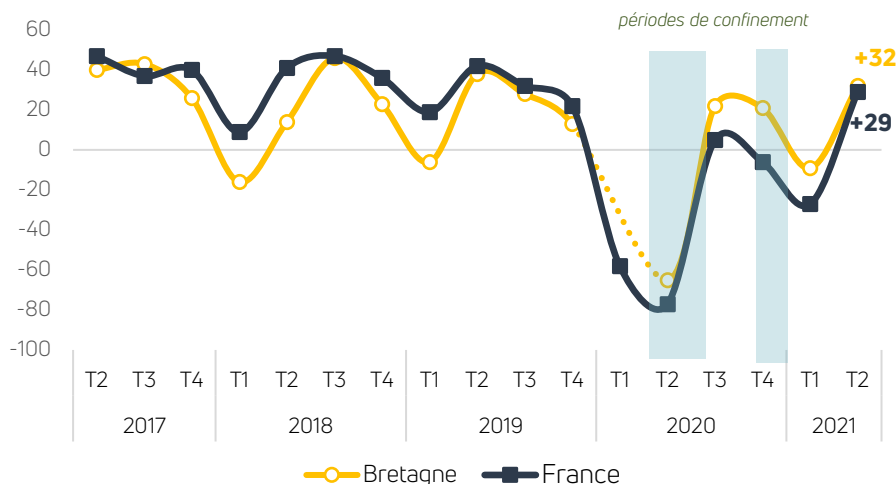
Au niveau national, l'activité s'oriente à nouveau à la hausse (+ 29 % de solde d'opinion).

90 % des entreprises bretonnes de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production à la fin du 2^{ème} trimestre 2021

Ce trimestre, c'est la pénurie de main d'œuvre qui pénalise fortement la production (pour 68 % des entreprises, contre 32 % au trimestre précédent). Pour 31 % d'entre elles (contre 34 % au trimestre précédent), c'est l'insuffisance de la demande qui limite la production.

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur l'activité du trimestre

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution.

Quel niveau d'activité aujourd'hui ? DANS L'INDUSTRIE DES CARRIÈRES ET MATÉRIAUX

Après une dégradation des productions de l'industrie des Carrières et Matériaux pendant la période de confinement début 2020, une reprise progressive des productions s'est enclenchée à partir du mois de juin 2020. Depuis le début de l'année 2021, les productions de béton prêt à l'emploi (BPE) et de granulats ont rattrapé et dépassé leur niveau d'avant-crise. Le rattrapage est toutefois plus marqué pour le BPE que pour les granulats.

Production de béton prêt à l'emploi

+ 66,9 % de production de BPE entre mars et mai 2021

par rapport à la même période de l'année précédente

La production de BPE progresse sur la période mars-mai 2021 : + 66,9 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution est moins soutenue qu'au niveau national (+ 86,8 %).

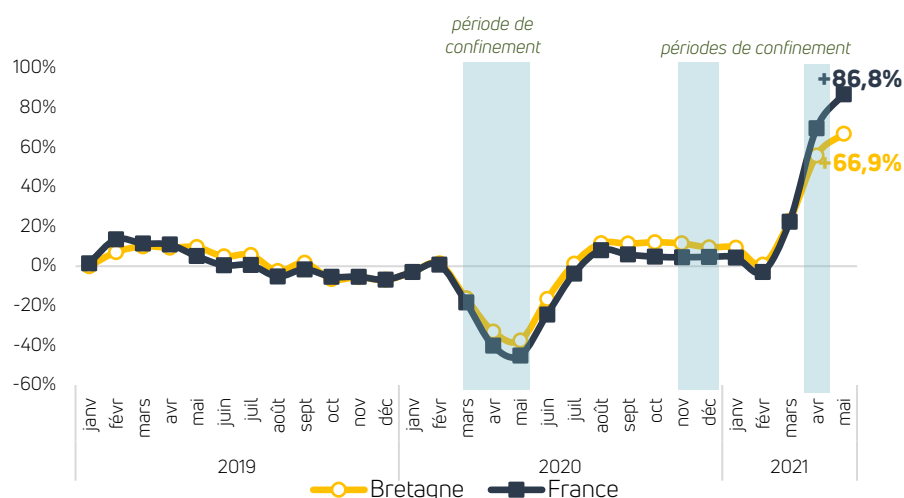
Par rapport à la même période de 2019, la hausse est de 4,4 %.

+20 % de production de BPE cumulé 12 mois à fin mai 2021

En année glissante, les niveaux de production de BPE d'avant-crise sont dépassés et continuent de croître en Bretagne. À fin mai 2021, sur 12 mois glissants, la production de BPE est en hausse de 20,0 %.

Evolution de la production de BPE sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo).

Production de granulats

+ 63,2 % de production de granulats entre mars et mai 2021 par rapport à la même période de 2020

Sur trois mois glissants à fin mai 2021, la production de granulats est en hausse de 63,2 % par rapport à la même période en 2020. Cette progression est similaire au niveau national.

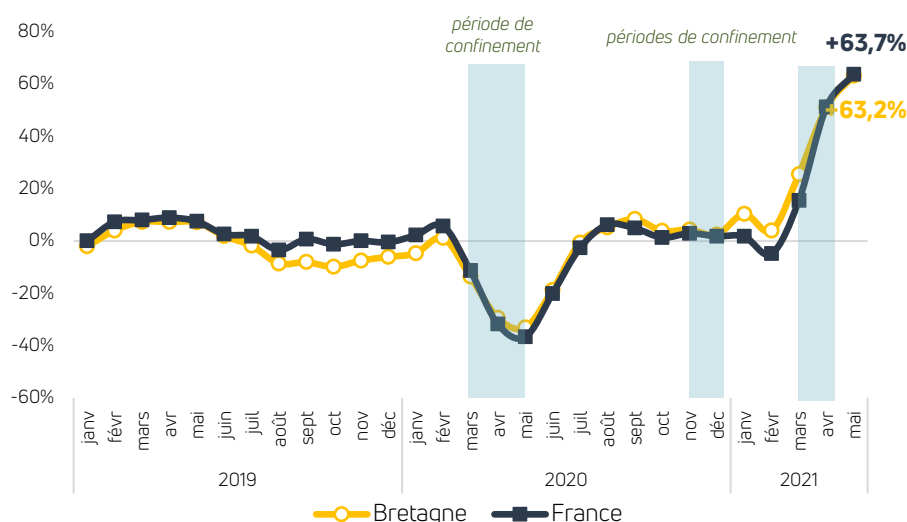
Par rapport à la même période de 2019, la hausse est de 1,5 %.

+ 16,4 % de granulats produits cumulé 12 mois à fin mai 2021

Les niveaux de production d'avant-crise sont dépassés, la production de granulats étant supérieure à celle de l'année dernière : + 16,4 % en cumul 12 mois à fin mai 2021.

Evolution de la production de granulats sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : UNICEM (données brutes, non cvs, non cjo).

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

Alors que l'emploi salarié dans la Construction était bien orienté depuis 2017 en Bretagne, celui-ci a subi un ralentissement au début de l'année 2020, tout en se maintenant sur le 1^{er} semestre 2020. En hausse de 3,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2020, l'emploi salarié a été préservé et continue sa progression au 1^{er} trimestre 2021. Du côté de l'emploi intérimaire, il s'améliore au 1^{er} trimestre 2021, après une année 2020 dégradée.

Du côté des demandeurs d'emploi, la situation continue de s'améliorer. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans le secteur de la Construction diminue de 34,4 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020.

L'emploi salarié dans la Construction

+ 3,6 % de salariés dans la Construction au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

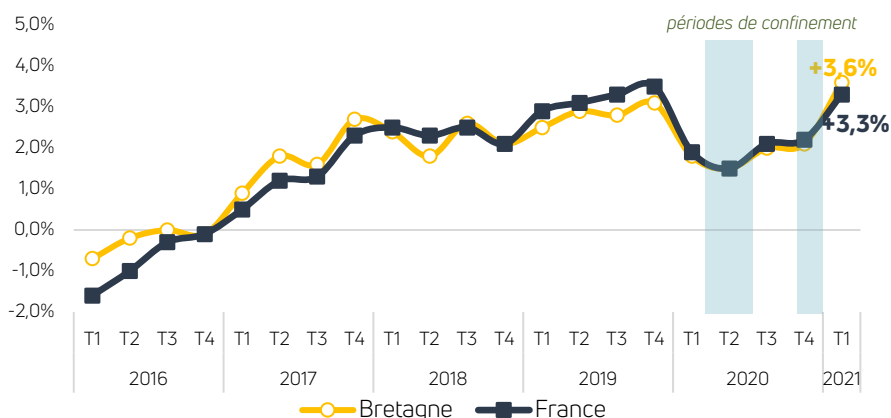
L'emploi salarié dans la Construction poursuit sa progression au 1^{er} trimestre 2021 (+ 3,6 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

75 805 salariés sont recensés à fin mars 2021 dans le secteur de la Construction en Bretagne, soit environ 2 635 salariés supplémentaires par rapport à la même période de 2020.

Au niveau national, l'emploi salarié suit une progression quasi-similaire (+ 3,3 %).

Evolution trimestrielle du nombre de salariés dans la Construction par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ACOSS - URSSAF (données cvs).

L'emploi intérimaire dans la Construction

- 4,0 % d'intérimaires dans la Construction entre mars et mai 2021 par rapport à la même période de 2019

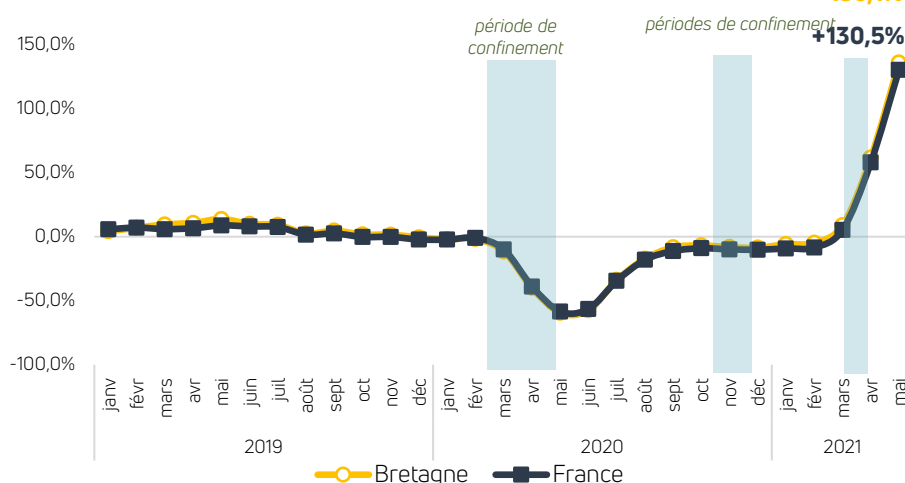
L'emploi intérimaire en Bretagne a fortement progressé au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020. Cela se traduit par une augmentation de 136,1 % sur la période mars-mai 2021 par rapport à la même période en 2020. Cette augmentation est plus élevée qu'au niveau national (+ 130,5 %) et s'explique par la chute de l'emploi intérimaire à partir du 17 mars 2020 (mise en place du 1^{er} confinement).

Par rapport à la même période de 2019, l'emploi intérimaire est en baisse de 4,0 % (contre - 4,1 % au niveau national).

8 164 intérimaires en équivalent temps plein sont recensés dans le secteur de la Construction à fin mai 2021 en Bretagne.

Evolution du nombre d'intérimaires dans la Construction

Unité : 3 mois glissants, % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes).

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

L'EMPLOI

Déclarations préalables à l'embauche

+ 10,7 % de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction au 1^{er} trimestre 2021

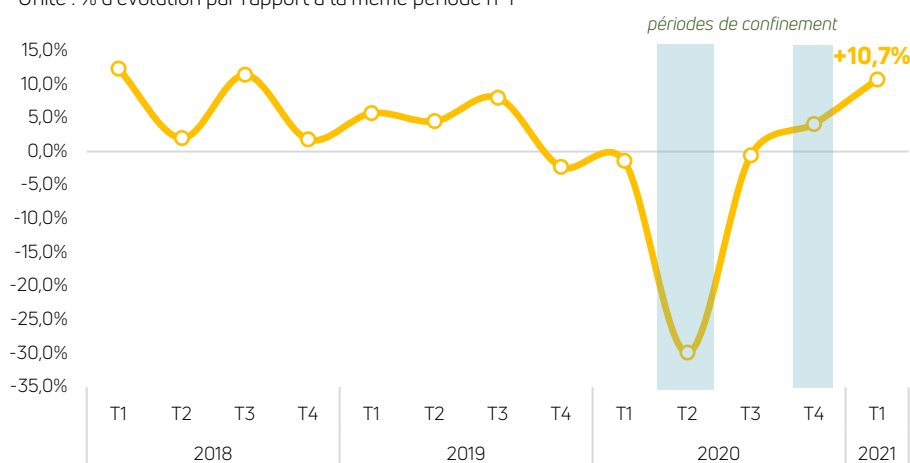
par rapport au 1^{er} trimestre 2020 (quel que soit le contrat)

Après avoir été très fortement impactées par la crise sanitaire et la 1^{ère} période de confinement (- 29,9 % au 2^{ème} trimestre 2020 par rapport au 2^{ème} trimestre 2019), les déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction se sont redressées dès le 3^{ème} trimestre 2020. Elles continuent leur progression et affichent une hausse de 10,7 % sur le 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

En année glissante, les déclarations enregistrées dans le secteur de la Construction en Bretagne atteignent 96,7 % à fin mars 2021, (96,1 % en CDI, 97 % CDD longue durée et 97,9 % CDD courte durée).

Evolution trimestrielle du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : URSSAF (données brutes).

Demandeurs d'emploi

- 34,4 % de demandeurs d'emploi (cat. A) recherchant un métier Construction à la fin du 2^{ème} trimestre 2021

par rapport à fin 2^{ème} trimestre 2020

Après avoir enregistré une très forte hausse au 2^{ème} trimestre 2020 (+ 47,8 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019), le nombre de demandeurs d'emploi est redevenu inférieur à celui de l'année dernière au 1^{er} trimestre 2021.

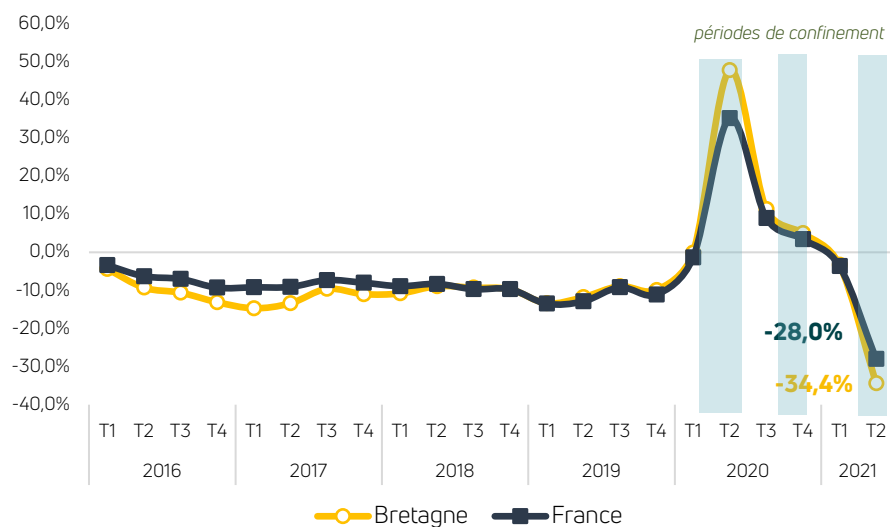
Cette bonne orientation s'est poursuivie et amplifiée au 2^{ème} trimestre 2021. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 34,4 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 (la diminution est de 22,3 % tous secteurs confondus). Notons que par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi est de 3,1 %.

8 447 demandeurs d'emploi de catégorie A recherchant un métier dans la Construction sont recensés à fin juin 2021 en Bretagne.

L'amélioration de la situation est sensiblement meilleure en Bretagne qu'au niveau national (- 28,0 %).

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail) (Données brutes).

Quels impacts sur l'emploi et les entreprises ?

LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES

Après une année 2019 particulièrement dynamique en matière de créations d'entreprises, l'année 2020 s'est caractérisée par un coup d'arrêt suite à la crise sanitaire : si le nombre de créations d'entreprises dans le secteur de la Construction est resté quasi-stable au 1^{er} trimestre 2020, il a enregistré une chute brutale lors du 2^{ème} trimestre. Après une stabilisation au 3^{ème} trimestre 2020, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse dès le 4^{ème} trimestre 2020 (+ 9 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2019). Cette dynamique se poursuit et s'amplifie depuis le début de l'année 2021.

Créations d'entreprises

+ 77,6 % de créations d'entreprises de la Construction au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020

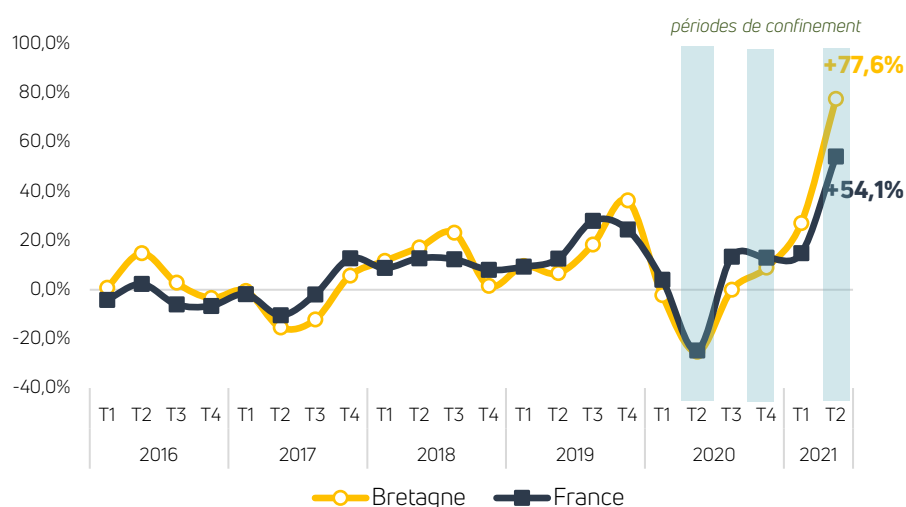
trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020

Depuis le début de l'année 2021, les créations affichent une forte hausse : + 77,6 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020. Cette dynamique est supérieure à la tendance enregistrée au niveau national (+ 54,1 %). Par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, les créations affichent une croissance de 33,0 % (+ 16,0 % au niveau national).

Les micro-entrepreneurs pèsent 48 % du total des créations d'entreprises bretonnes de la Construction au 2^{ème} trimestre 2021. Aussi, hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en hausse de 34,6 % en année glissante.

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : INSEE (données brutes).

Défaillances d'entreprises

+ 5,4 % de défaillances d'entreprises au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020

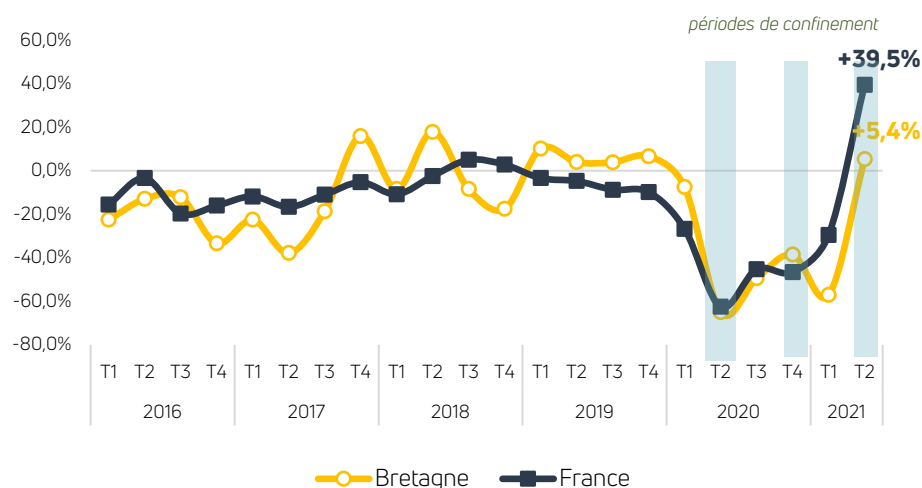
trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020

Le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 5,4 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020, moins fortement qu'au niveau national (+ 39,5 %). Aussi, la Banque de France recense 39 entreprises du secteur de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au 2^{ème} trimestre 2021. Cela représente 154 salariés.

Du fait des mesures exceptionnelles mises en œuvre à partir du 2^{ème} trimestre 2020, le nombre de défaillances constatées s'était stabilisé à un niveau anormalement bas jusqu'au 1^{er} trimestre 2021. Ainsi, les évolutions ne sont pas représentatives des difficultés économiques des entreprises de la filière construction.

Evolution trimestrielle du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Banque de France (données brutes).

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LE BÂTIMENT

Les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque de France auprès des chefs d'entreprise confirment une activité à la hausse au 3^{ème} trimestre 2021. Celle-ci tend toutefois à être moins prononcée qu'au 2^{ème} trimestre 2021. Après une forte augmentation au 1^{er} trimestre, les carnets de commandes se sont stabilisés au 2^{ème} trimestre 2021. A noter que les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) continuent leur progression au 2^{ème} trimestre 2021 (+ 2,0 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2020 après + 1,6 % au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020).

● Prévision d'activité en entretien-rénovation

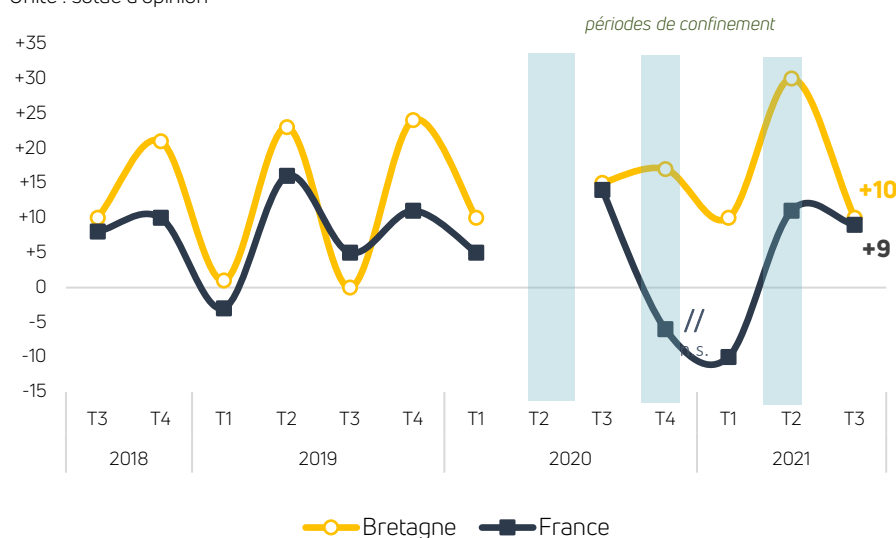
+ 10 : solde d'opinion sur l'activité prévue en entretien-rénovation pour le 3^{ème} trimestre 2021

Les prévisions d'activité pour le 3^{ème} trimestre 2021 restent bien orientées même si la part des entreprises anticipant une hausse de leur montant de facturation est moins importante qu'au trimestre précédent (+ 10 contre + 30 au 2^{ème} trimestre 2021).

Les perspectives bretonnes sont comparables au niveau national (+ 9, en baisse de 2 points par rapport au 2^{ème} trimestre 2021).

Prévision d'activité en entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion



● Evolution des carnets de commandes

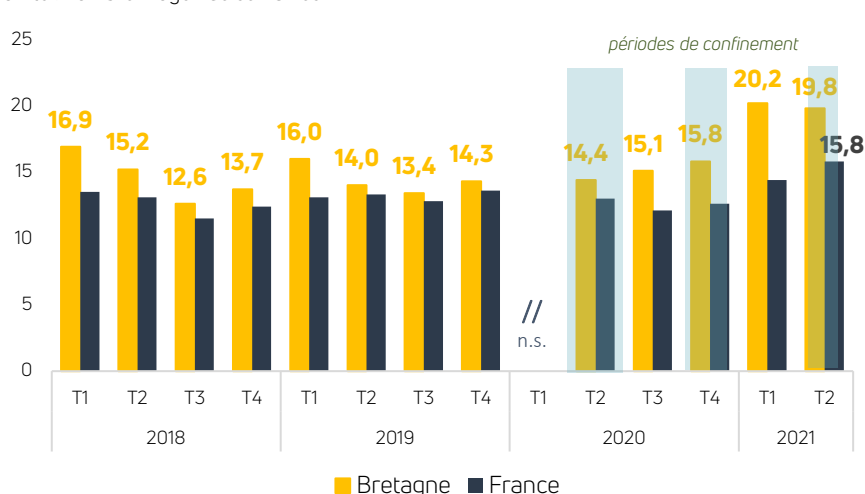
- 0,4 semaine de carnets de commandes en entretien-rénovation à la fin du 2^{ème} trimestre 2021 par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2021

A la fin du 2^{ème} trimestre 2021, les carnets de commandes en entretien-rénovation se stabilisent et représentent 19,8 semaines de travail garanties en Bretagne (- 0,4 semaine par rapport au 1^{er} trimestre 2021).

Sur la même période, les carnets de commandes ont augmenté au niveau national (15,8 semaines, +1,4 semaine par rapport au 1^{er} trimestre 2021). Ils restent toutefois moins garnis qu'en Bretagne.

Évolution des carnets de commandes en entretien-rénovation

Unité : nombre moyen de semaines



Source : FFB - Enquête Cellule Economique de Bretagne, Réseau des CERC.

Avertissement :

Les évolutions du début d'année 2021 sont calculées par rapport au début d'année 2020, marqué par le début de la crise sanitaire. Elles sont à interpréter avec précaution.

Quelles perspectives de relance pour la filière Construction ?

L'ACTIVITE DANS LES TRAVAUX PUBLICS

Les opinions des chefs d'entreprises de Travaux Publics ont fluctué fortement en 2020, chaque période de confinement se caractérisant par une chute des soldes d'opinion. Après une tendance à la baisse depuis près de 9 mois, la confiance des chefs d'entreprises des Travaux Publics est repartie à la hausse depuis le 2^{ème} trimestre 2021 (pour atteindre le plus haut niveau atteint depuis le 3^{ème} trimestre 2019).

● Prévision d'activité

+ 8 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au 3^{ème} trimestre 2021

Le 3^{ème} trimestre confirme cette tendance positive, même si le solde d'opinion est moins élevé qu'au 2^{ème} trimestre 2021. Les chefs d'entreprise de Travaux Publics se montrent confiants sur l'activité à venir, aussi bien avec la clientèle publique que privée.

Ils sont cependant moins optimistes qu'au niveau national (+ 14 %).

+ 30 : solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs effectifs futurs

Les effectifs devraient continuer de croître sur les prochains mois, les opinions des entreprises s'améliorant encore concernant les effectifs futurs (+ 30 % contre + 21 % au trimestre précédent).

● Evolution des carnets de commandes

4,6 mois de carnets de commandes à la fin du 2^{ème} trimestre 2021

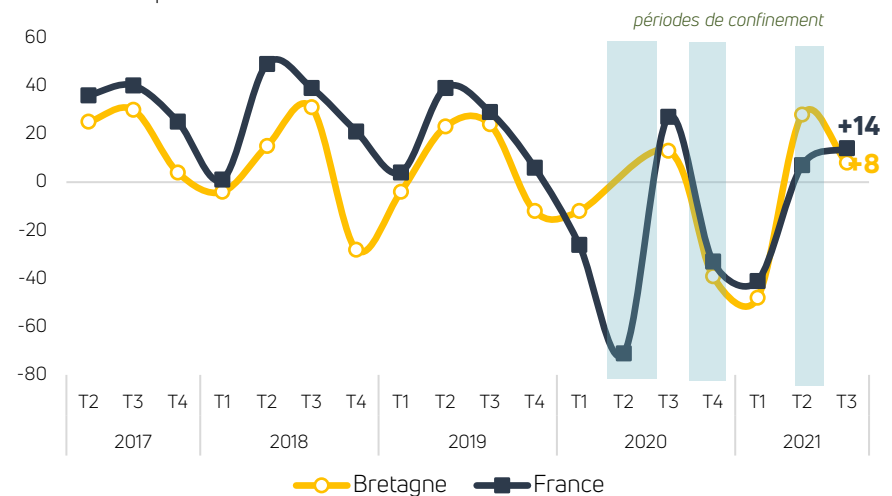
Les entreprises de Travaux Publics estiment leurs carnets de commandes à 4,6 mois à fin juin 2021, en légère progression sur 3 mois (+ 0,2 mois par rapport au 1^{er} trimestre 2021). Les carnets de commandes sont jugés à un niveau normal par les chefs d'entreprise (+ 3 % contre - 37 % il y a trois mois). Soulignons que les carnets de commandes sont à leur niveau le plus élevé depuis un an.

Au niveau national, les carnets de commandes, stables sur trois mois, sont toujours mieux garnis qu'en Bretagne (6,3 mois).

+ 3 % de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leurs carnets de commandes au 2^{ème} trimestre 2021

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprise de Travaux Publics sur leur activité future

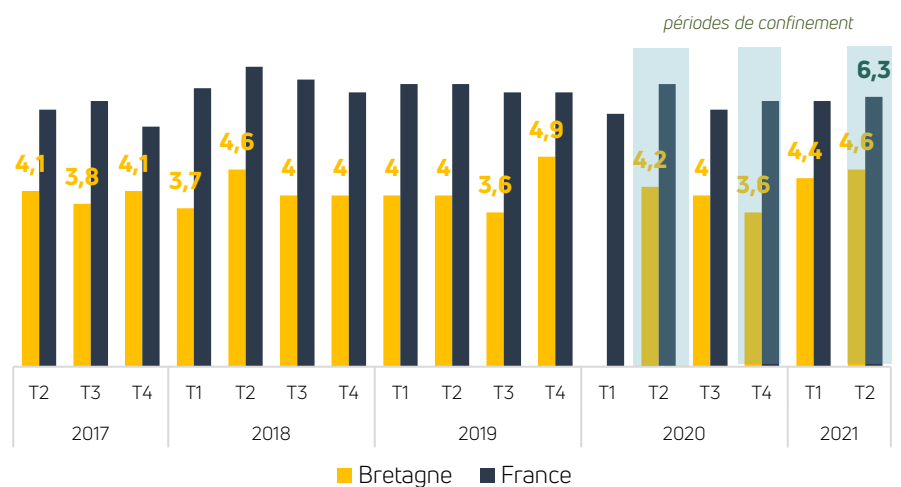
Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

Evolution des carnets de commandes des entreprises de Travaux Publics

Unité : nombre moyen de mois de travail assuré



Source : Enquête trimestrielle FNTP/ INSEE.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique représente 60 % de l'activité totale dans les Travaux Publics et environ 20 % de celle du Bâtiment. Les appels d'offres sont annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction. Il s'agit de leviers indispensables à la reprise économique du secteur de la construction dans les territoires. Toutefois, la crise sanitaire, le renouvellement et l'installation plus tardive des conseils municipaux et intercommunaux ont des impacts sur les plans de programmation des investissements des communes et des structures intercommunales. Dans la continuité du début d'année 2021, les marchés de travaux de Bâtiment restent orientés à la baisse. Une dynamique de rattrapage par rapport au niveau d'avant-crise semble toutefois se dessiner. De même, les appels d'offres concernant les marchés de Travaux Publics n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant-crise.

● Marchés de travaux de Bâtiment

-15,1 % de marchés de travaux publiés en mai 2021

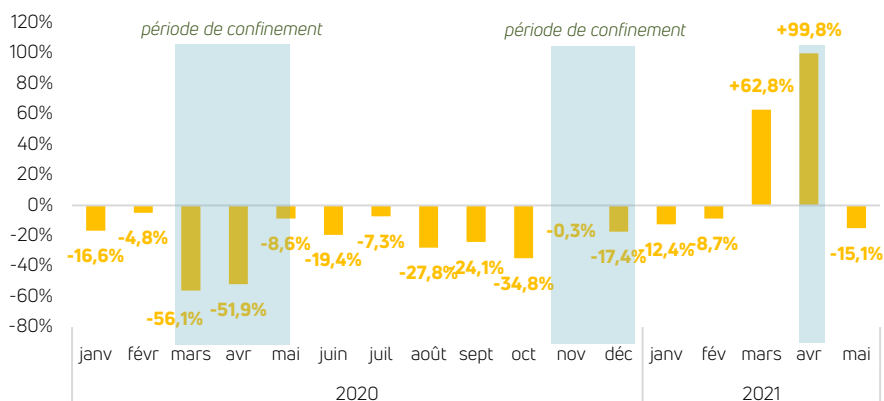
par rapport à mai 2020

En mai 2021, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés redevient inférieur au niveau de l'année précédente à la même période (- 15,1 %). En effet, les marchés de travaux Bâtiment avaient redémarré très fortement après la levée du 1^{er} confinement strict en mai 2020.

À fin mai 2021, sur 12 mois glissants, le nombre de marchés de travaux Bâtiment publiés chute de 6,8 %. Cette baisse est plus contenue que celle constatée les mois précédents.

Évolution du nombre de marchés publiés pour des travaux de Bâtiment en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne.

● Marchés de travaux de Travaux Publics

-17 % d'appels d'offres remis en juillet 2021

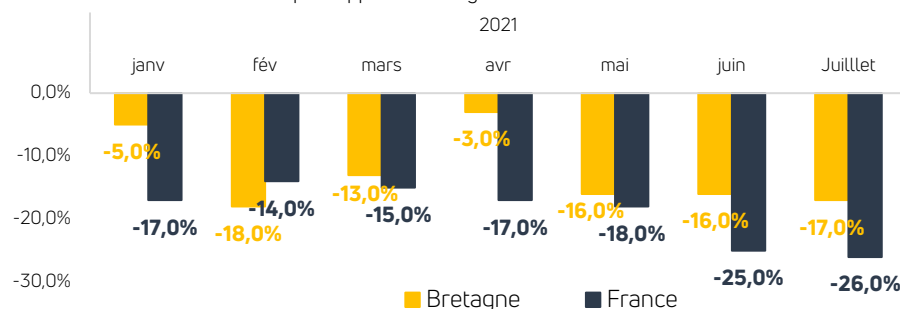
par rapport à la moyenne des appels d'offres en juillet 2017/2018/2019

A fin juillet 2021, le nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics est inférieur de 17,0 % à la moyenne des mois de juillet 2017/2018/2019, (contre - 26,0 % au niveau national).

Le niveau des appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics depuis le début de l'année 2021 reste inférieur à leur niveau d'avant-crise.

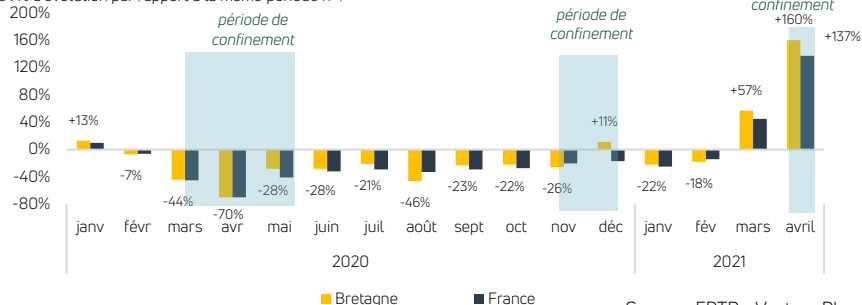
Evolution du nombre d'appels d'offres remis dans le secteur des Travaux Publics

Unité : % d'évolution mois 2021 par rapport à la moyenne mois 2017-2018-2019



Pour rappel, l'ancienne méthode de calcul (% d'évolution par rapport à la même période n-1) indiquait une forte hausse du nombre d'appels d'offres dans les Travaux Publics en avril 2021 (+160 %) par rapport au mois d'avril 2020. Cette hausse n'est toutefois pas représentative des appels d'offres, le mois d'avril 2020 ayant été marqué par le 1^{er} confinement strict.

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : FRTP - Vecteur Plus.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PUBLIQUE

Marchés de maîtrise d'œuvre Bâtiment et Travaux Publics

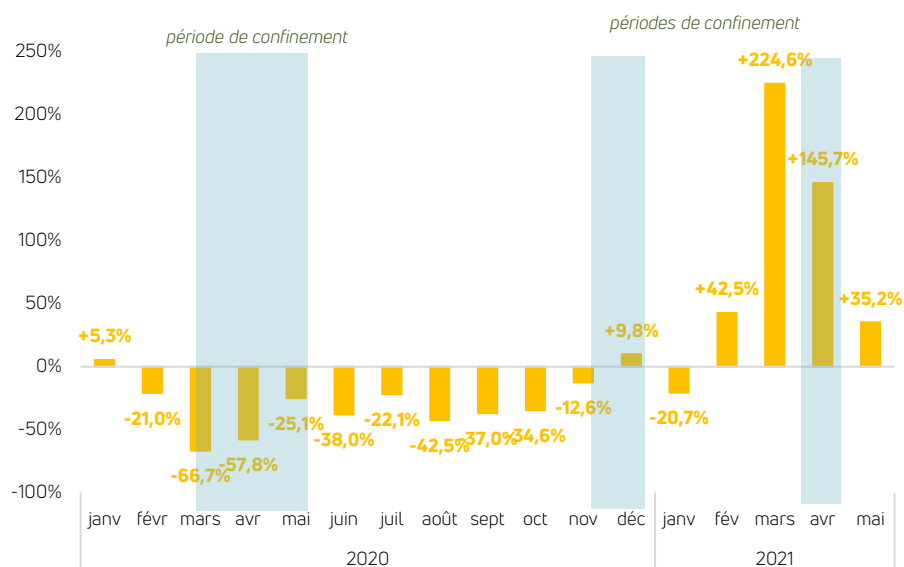
+ 35,2 % de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP publiés en mai 2021 par rapport à mai 2020

Le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre (y compris concours) pour des travaux BTP publiés en Bretagne a augmenté en mai 2021 : + 35,2 % par rapport à mai 2020 (marquant la fin du 1^{er} confinement strict). L'augmentation est de 1,2 % par rapport au mois de mai 2019.

À fin mai 2021, le nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre a retrouvé son niveau sur 12 mois glissants.

Évolution du nombre de marchés publics de maîtrise d'œuvre pour des travaux BTP en Bretagne

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Vecteur Plus – traitement : Cellule Economique de Bretagne.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Les autorisations de logements ne concernent pas uniquement le logement privé. Une partie de ces autorisations concerne les logements sociaux ou publics, part qui reste faible. De même, dans le non-résidentiel, les surfaces tertiaires autorisées concernent à la fois le secteur privé et public (ce dernier représente 12 % de la surface autorisée sur les 12 derniers mois). S'il n'est pas exact de parler stricto sensu de commande privée, la faible part des marchés publics permet de proposer une vision du comportement de la commande privée dans la construction neuve.

• Autorisations de logements neufs

+ 70,4 % d'autorisations de logements neufs mai et juillet 2021 par rapport à la même période de 2020

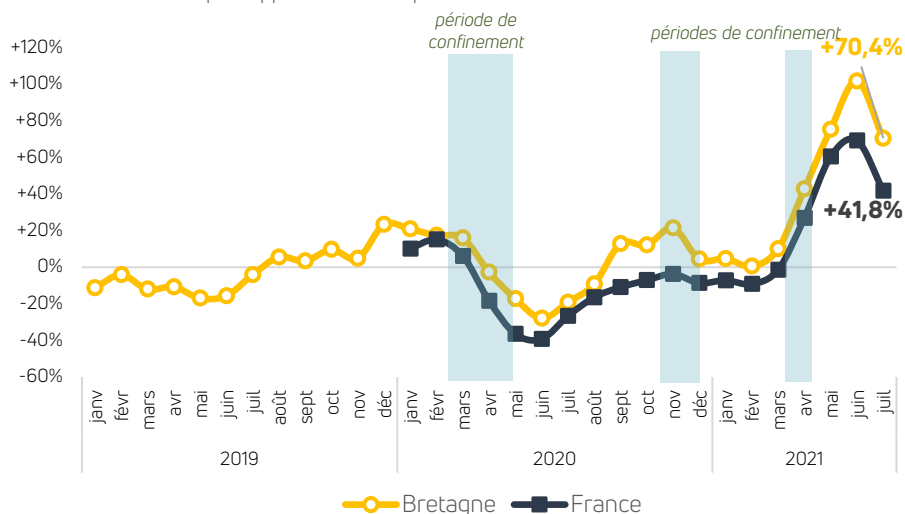
Sur trois mois (de mai à juillet 2021), le nombre de logements autorisés affiche une augmentation de 70,4 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 37,7 % par rapport aux mêmes mois de 2019. Au niveau national, la situation s'améliore également (+ 41,8 % par rapport à la même période de l'année précédente et de 4,1 % par rapport aux mêmes mois de 2019), tout en restant moins dynamique qu'en Bretagne.

+ 29,4 % de logements autorisés sur un an cumulé 12 mois à fin juillet 2021

Les perspectives pour les mois à venir continuent de progresser (+ 29,4 % en année glissante). La Bretagne affiche ainsi la deuxième plus forte progression au niveau national. Cette hausse est portée par l'ensemble des marchés, plus particulièrement le collectif (+ 33,2 %). En Ille-et-Vilaine, le niveau des autorisations retrouve une évolution comparable aux trois autres départements (+ 30,5 %).

Evolution sur trois mois glissants du nombre de logements autorisés par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin juillet 2021.

• Surfaces autorisées de locaux neufs

+ 18,6 % de surfaces autorisées de locaux neufs entre mai et juillet 2021 par rapport à la même période de 2020

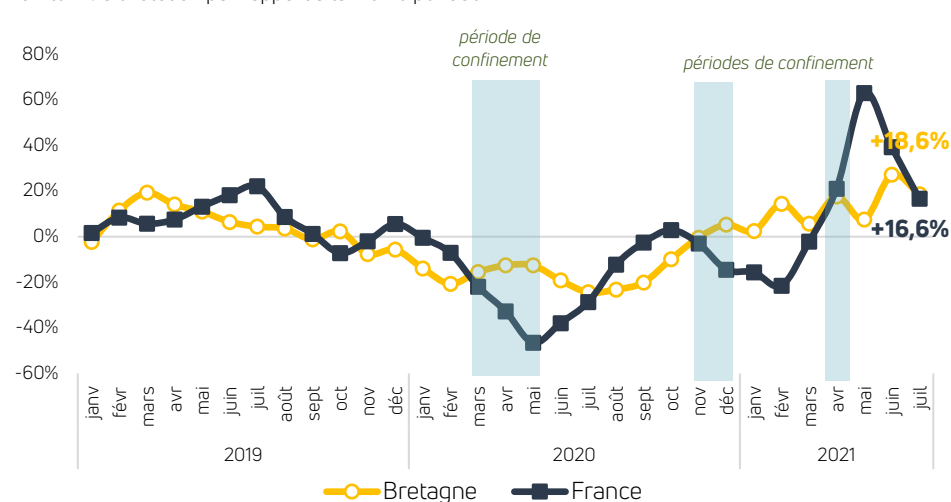
Les surfaces autorisées sur la période mai-juillet 2021 en Bretagne sont supérieures au niveau enregistré à la même période de 2020 (+ 18,6 %) mais restent inférieures à celles de 2019 (- 10,3 %). Au niveau national, la hausse est de 16,6 %.

+ 6,8 % de surfaces autorisées de locaux neufs sur un an cumulé 12 mois à fin juillet 2021

Sur 12 mois glissants, les surfaces autorisées de locaux neufs augmentent de 6,8 %. Tous les départements bretons sont positivement orientés, sauf les Côtes d'Armor. Tous les marchés sont orientés à la hausse, hormis ceux des entrepôts (- 15,3 %) et du secteur public (- 2,3 %). Au niveau national, la situation s'améliore également (+ 4,3 %).

Evolution sur trois mois glissants des surfaces autorisées de locaux par rapport aux mêmes mois de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : SDES, Sit@del2 en date de prise en compte.

Quels leviers de relance pour la filière Construction ?

LA COMMANDE PRIVÉE

Les évolutions du nombre de logements neufs mis en vente et réservés à la vente (ou vendus) sont très fortement orientées à la hausse depuis le début de l'année 2021, en comparaison avec la même période en 2020. Les tendances observées au 2^{ème} trimestre 2021 confirment cela. Cela s'explique notamment par la mise en œuvre du confinement strict en mars 2020 durant lequel l'activité a été fortement ralentie. Comparé à la même période en 2019, le nombre de logements neufs mis en vente et réservés à la vente marque une légère baisse.

Promotion immobilière : Logements réservés à la vente

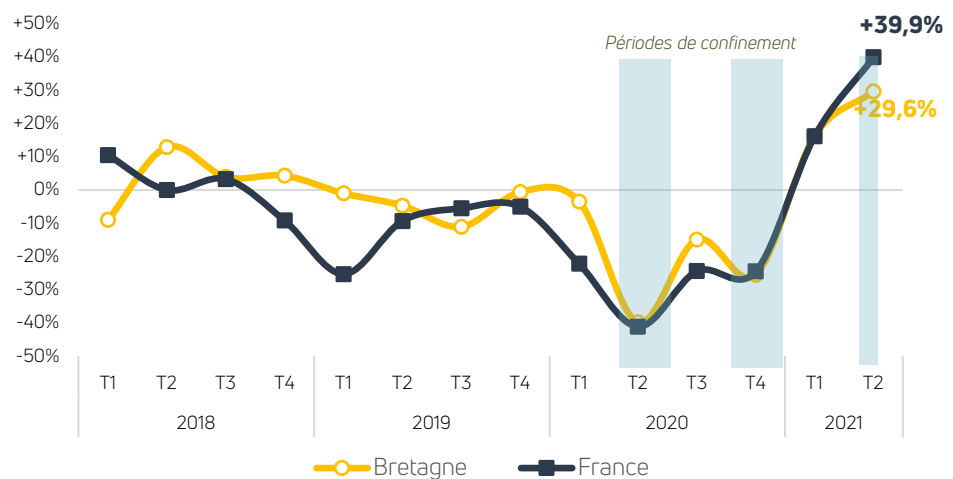
+ 29,6 % de logements neufs réservés à la vente (ou vendus) au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020

Les ventes de logements neufs (individuels groupés et collectifs) enregistrent une augmentation de 29,6 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport à la même période en 2020. Cette évolution est toutefois plus faible que celle constatée au niveau national (+ 39,9 %). Cette tendance concerne le marché des logements collectifs (+ 25,5 %) ainsi que celui de l'individuel groupé (+ 107,7 %).

Si on compare par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, les ventes de logements neufs diminuent de 15,1 %. 1 339 logements ont été vendus au 2^{ème} trimestre 2021 contre 1 578 au 2^{ème} trimestre 2019.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs réservés à la vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : ECLN

Promotion immobilière : Logements mis en vente

+ 49,0 % de logements neufs mis en vente au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre 2020

Les logements neufs mis en vente (individuels groupés et collectifs) au 2^{ème} trimestre 2021 sont en hausse de 49 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2020. Tous les marchés sont orientés positivement : les mises en vente de logements collectifs augmentent de 50,2 % et celles des logements individuels groupés, de 30,9 %.

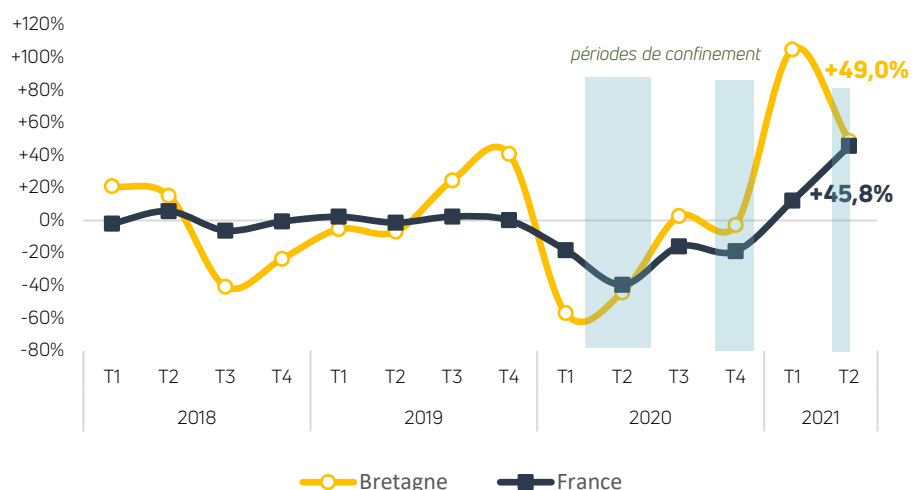
La situation s'améliore également au niveau national mais de manière un peu moins soutenue (+ 45,8 %).

Si on compare par rapport au 2^{ème} trimestre 2019, les mises en vente de logements neufs diminuent de 10,3 %.

Notons également que le volume de logements mis en vente poursuit son augmentation depuis le 1^{er} trimestre 2020, pour atteindre 1 669 logements mis en vente fin juin 2021.

Evolution du nombre de logements individuels groupés et collectifs mis en vente par rapport au même trimestre de l'année précédente

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



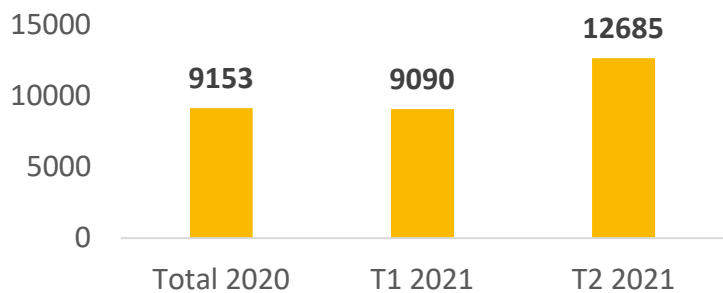
Source : ECLN

Annexe : Suivi du Plan de Relance 2020-2022

MaPrimeRenov' en Bretagne : chiffres 2^{ème} trimestre 2021

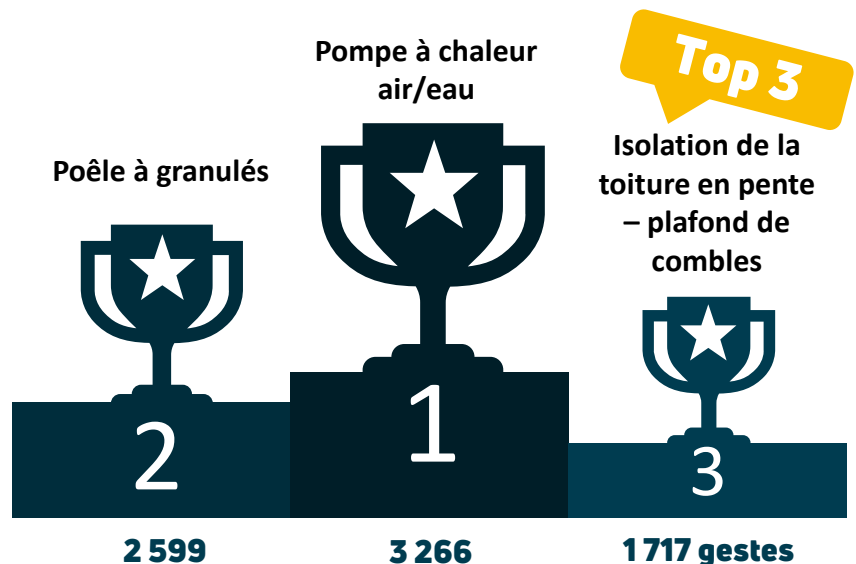
12 685 dossiers ont été déposés au 2^{ème} trimestre 2021 en Bretagne correspondant à 15 648 gestes, soit 1,23 geste par dossier. Ces dossiers représentent 124 M€ de travaux, soit près de 10 000 € par dossier (9 779 €). Sur ces 124 M€ de travaux, le montant des aides MaPrimeRenov' atteint 31,7 M€ et le montant des aides CEE (certificats d'économies d'énergie), 20,6 M€. Le montant global des subventions atteint donc 42 % du montant total des travaux, le reste à charge pour les ménages étant de 58 %.

Nombre de dossiers engagés en Bretagne



Les trois principaux gestes concernent :

- L'installation d'une pompe à chaleur air/eau pour 3 266 gestes et un montant moyen d'aides MaPrimeRenov' de 2 901 € ;
- L'installation d'un poêle à granulés pour 2599 gestes et un montant moyen d'aides de 2 207 € ;
- L'isolation de la toiture en pente et plafond de combles pour 1 717 gestes et 1 187 € d'aides.



Source : Anah - DHUP

Sources utilisées dans cette note : Enquête GIE-Réseau des CERC-Cellule Economique de Bretagne, FFB-FRB, FNTP-FRTP, CAPEB, UNICEM, SDES, Sit@del2, INSEE, ECLN, Vecteur Plus, Banque de France, Pôle Emploi, DARES, Acoss-URSSAF, STMT, DREAL Bretagne, Banque de France, ANAH-DHUP

Avec le concours des membres de la Cellule Economique de Bretagne :

Membres fondateurs : DREAL Bretagne

Membres de droit :
 Préfecture de la région Bretagne
 Conseil régional de Bretagne
 Trésorerie Générale
 Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
 Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)
 Banque de France
 Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)

Membres actifs :
 Aro Habitat Bretagne
 Association Bretagne Interprofessionnelle des Bois (ABIBOIS)
 Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
 Banque des Territoires Bretagne
 Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
 Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère
 Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
 Crédit Mutuel Arkéa
 ENEDIS - Direction régionale Bretagne
 Fédération du BTP des Côtes d'Armor
 Fédération du BTP du Finistère
 Fédération du BTP d'Ille & Vilaine
 Fédération morbihannaise du BTP
 Fédération Ouest SCOP BTP
 Fédération des Promoteurs Immobiliers de Bretagne
 Rennes Métropole
 Syndicat des négociants en matériaux de construction de Bretagne
 Territoires et Développement